Réunion du Groupe disciplinaire SHS, Metz.

En présence de D. Capitant, président de l’UFA.

L’un des principaux points abordés a été celui de l’identification des cursus intégrés niveau licence/Bachelor sur la plateforme Parcoursup mise en place par le ministère français de l’enseignement supérieur afin de mieux réguler les flux de néo-bacheliers souhaitant entreprendre des études dans un établissement d’enseignement supérieur français. Si ce point ne concerne, a priori, que les collègues exerçant en France, il n’est pas sans influence sur les coopérations au sein de l’UFA puisque cette procédure peut, selon la façon dont elle est menée, conduire à la raréfaction de candidatures en L1.

Des collègues français présents ont fait état de difficultés rencontrées, soit au niveau de leur établissement, soit au niveau du rectorat d’académie, lequel a le dernier mot sur l’attribution de places en L1, en fonction de critères autres que strictement pédagogiques (quota de boursiers, limitation du nombre de candidatures extérieures à l’académie, etc.).

L’enjeu pour les responsables de cursus intégrés de l’UFA est d’obtenir, au niveau du ministère qui gère la structure de la plateforme, tout comme au niveau local lors du paramétrage de l’offre d’études, que les cursus apparaissent de façon claire (doubles cursus, cursus intégrés, double diplomation, formations binationales, etc.) au lieu d’être noyés dans la masse des licences par ailleurs proposées.

NB : une seconde réunion qui s’est tenue sur le même sujet à l’occasion du Forum de Strasbourg en novembre dernier a permis de rassembler des expériences et de réfléchir aux suites à donner. A cette fin le groupe disciplinaire s’est adressé aux représentants des établissements au Conseil d'université de l'UFA afin que Parcoursup soit évoqué lors dudit conseil et qu'il soit fait part de nos inquiétudes.

Les représentants des établissements ont précisé au CU les différentes lacunes relevées par les responsables de cursus intégrés. Un important travail a été et continue d'être accompli avec le ministère français compétent afin de faire en sorte que les formations sous l'égide de l'UFA entrent bien dans la catégorie des doubles diplômes. L'idéal serait d'avoir une rubrique "formations internationales". L'indexation des cursus est fondamentale pour les doubles diplômes afin d'assurer leur visibilité.

La campagne 2019/2020 de Parcoursup est désormais lancée et les collègues directement concerné.e.s auront pu constater si des améliorations ont été apportées, tant au niveau national (structure de l'application) qu'au niveau local (paramétrage de Parcoursup par l'établissement, en règle générale la DEVE).

Autres points abordés :

-Il est souhaité que sur des questions d’intérêt général figurant à l’ordre du jour des réunions du GD, des collègues particulièrement concernés ou compétents présentent un petit exposé introductif afin de mieux sérier les problèmes (p. ex. e-learning).

-Contrairement à ce que l’on observe dans d’autres disciplines, les SHS ne sont que très rarement associées à des entreprises, et se voient ainsi fermer l’accès à des co-financements ou à des coopérations dans le domaine de la recherche. Il conviendrait d’identifier d’anciens étudiants de l’UFA ayant su nouer des contacts avec le monde de l’entreprise afin de d’explorer des pistes dans ce domaine.

-Présentation de la nouvelle plateforme moodle par M. Hintz, de l’UFA, qui répond aux questions, techniques et de conception (p. ex. dans quelle mesure la plateforme pourrait être utilisée dans le cadre de l’e-learning, par ex. pour les étudiants de l’UFA qui ne sont pas encore inscrits dans l’université partenaire).